



République Française
Département Charente
Commune de Foussignac

Envoyé en préfecture le 25/07/2023
Reçu en préfecture le 25/07/2023
Publié le 25/07/2023
ID : 016-211601455-20230724-20230405-DE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 24/07/2023

| Nombre de membres | | |
|-------------------|----------|---------------------------|
| Afférents | Présents | Qui ont pris part au vote |
| 14 | 10 | 11 |

| Vote |
|----------------------|
| A l'unanimité |
| Pour : 11 |
| Contre : 0 |
| Abstention : 0 |

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Sous Préfecture de Cognac
Le : 25/07/2023
Et
Publication ou notification du :
25/07/2023

L'an 2023, le 24 Juillet à 19:00, le Conseil Municipal de la Commune de Foussignac s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur DEVIGE Georges, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 13/07/2023. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 13/07/2023.

Présents : M. DEVIGE Georges, Maire, Mmes : CHAPT Sabine, MARTIN Alexandra, MM : BERNARD José, BONNET Matthias, BROGNIART Francis, LANDIER Sébastien, PINARD Laurent, PRUNIER Stéphane, SUTRE Sébastien

Excusées : CHIRON Esther (procuration à DEVIGE Georges), ZIELINSKI Laetitia,

Absents : BARDOU Julien, BOUILLER Dylan

A été nommé secrétaire : BROGNIART Francis

2023-04-05 – Travaux en régie - 1 Place Jean Luce Chevallon

Monsieur le Maire expose que nous allons effectuer des travaux d'aménagement du rez-de-chaussée de la maison située au 1 Place Jean Luce Chevallon en local destiné à la location.

Il explique que nous faisons appel à des entreprises pour effectuer des travaux spécifiques mais que nos agents techniques vont également pouvoir effectuer des travaux en régie.

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents,

- décide de faire effectuer par nos agents techniques des travaux en régie pour l'aménagement du rez-de-chaussée de la maison située au 1 Place Jean Luce Chevallon en local destiné à la location.

- définit la liste de la nature des matériaux qui seront utilisés par les agents techniques dans le cadre de cette opération telle que suit :

- * Enduit de rebouchage
- * Enduit plâtre
- * Produits de nettoyage
- * Bâche de protection
- * Produit de décollage tapisserie

Envoyé en préfecture le 25/07/2023

Reçu en préfecture le 25/07/2023

Publié le 25/07/2023

ID : 016-211601455-20230724-20230405-DE



- * Peinture
- * Toile de verre

- * Rouleaux pour peinture
- * Pinceaux
- * Baguettes bois et PVC
- * Placo plâtre
- * Décapant
- * Rails - Montants à placo
- * Vis à placo
- * Bandes à placo
- * Enduits à placo
- * Carrelage
- * Colle à carrelage
- * Ciment
- * Sable
- * Chaux
- * Boisseaux
- * Treillis soudé, fer, ferraille
- * Agglo
- * Crépi
- * Laine de verre, isolants
- * Eponges
- * Cales de ponçage
- * Papier abrasif de ponçage
- * Cutters
- * Gants
- * Couteaux américains

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 25/07/2023
Le Maire
Georges DEVIGE

